



communiqué

Date

Le 21 septembre 1988

N^o 203

Pour publication

BELL CANADA INTERNATIONAL ET LE MAROC SIGNENT UN ACCORD DE DÉVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

OTTAWA - Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, et le ministre des Communications, Mme Flora MacDonald, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations, financerait un prêt de \$212 millions consenti à l'Office national des Postes et des Télécommunications du Maroc. Le prêt, qui est garanti par le Royaume du Maroc, servira à appuyer le contrat accordé à Bell Canada International en vue de l'installation de 300,000 nouvelles lignes téléphoniques dans le cadre de la première phase du plan de développement des télécommunications du Maroc.

Les ministres ont félicité Bell Canada International d'avoir obtenu le contrat, compte tenu de la forte concurrence qui s'était exercée à l'égard de ce projet. M. Crosbie a précisé que, "de l'avis du gouvernement du Canada, il s'agit là d'un contrat fort important pour l'industrie canadienne, pour Bell Canada International, pour les sous-traitants du secteur des télécommunications en particulier, ainsi que pour le Royaume du Maroc". M. Crosbie a de plus ajouté qu'il s'attendait à ce que ce contrat génère quelque 6,800 années-personnes d'emplois au cours des cinq prochaines années.

Lors de réunions avec Mme MacDonald à Genève, en octobre dernier, et à Ottawa, au mois de février, le ministre marocain des Communications, Son Excellence Mohand Laensar, a informé le gouvernement du Canada du fait que 1,2 million de lignes téléphoniques seraient requises avant l'an 2000 et que d'autres contrats seraient accordés au pays capable de réaliser le transfert de la technologie et l'intégration de cette dernière aux systèmes actuels dans les meilleurs délais.

.../2